

Horticulture

LES
ÉTUDES



Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales

Bretagne

FranceAgriMer



Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la Région Bretagne

**Synthèse
2019 – données 2018**

Ce travail a été soutenu par l'ensemble des professionnels de la filière

Les filières de l'horticulture et de la pépinière dans la région Bretagne en 2018

Préambule

Cette étude porte sur la région Bretagne. Elle a été réalisée par le biais d'une enquête auprès de la totalité des entreprises professionnelles identifiées sur la région en 2019 et porte sur les résultats 2018 des entreprises de production. Ces données actualisent celles des enquêtes précédentes, réalisées en 2016 (résultats 2015)

1. Caractéristiques et poids économique des entreprises horticoles et des pépinières dans la région Bretagne

L'étude a recensé **165 horticulteurs et pépiniéristes** en activité sur la région Bretagne en 2018, représentant :

- un **chiffre d'affaires total de 92,4 millions d'€ HT**, dont 7,1 % sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière ornementales, principalement en prestations paysagères, en agriculture, en vente d'articles de jardinerie, et/ou autres services (voir détails dans le tableau suivant) ;

Décomposition du chiffre d'affaires	2018	
	% / CA total	Valeur (1000 €)
Ventes de végétaux d'ornement	93,0%	85 872,0
Dont production propre	77,1%	71 232,5
Dont négoce	15,8%	14 639,5
Ventes d'autres produits agricoles	0,5%	477,1
Vente d'articles de jardinerie	0,6%	510,1
Vente des services d'espaces verts	5,0%	4 607,5
Autres services	1,0%	907,9
TOTAL	100%	92 374,6

- un **chiffre d'affaires « horticole » de 85,9 millions d'€ HT**, en vente de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers, dont 17 % sont réalisés en achat-revente de végétaux en l'état (soit 15,8 % du C.A. total) ;
- un **chiffre d'affaires « production » de 71,2 millions d'€ HT** en vente de végétaux produits sur l'exploitation (hors négoce) ;
- une **surface globale en culture de 761 ha**, dont 219 ha couverts en serres et tunnels et 224 ha de plates-formes de conteneurs hors sol ;
- un **effectif employé** à la production et à la vente de végétaux d'ornement représentant un total de **930 emplois directs** en équivalent temps plein (ETP) y compris les chefs d'entreprises et la main d'œuvre familiale, dont 580 emplois salariés permanents (62,4 %).

Le mouvement de concentration des structures de production se poursuit.

Entre 2015 et 2018, la région Bretagne a vu se poursuivre le mouvement de réduction des structures de production. L'enquête constate la disparition, par cessation ou changement d'activité de plus de 20 % des entreprises sur les trois dernières années à l'échelle régionale (tableau ci-après), soit un rythme moyen annuel de - 6,8 %, soit à un rythme supérieur à celui observé au niveau national pour les secteur (-5% par an entre 2015 et 2017).

Parallèlement à ces disparitions d'entreprises, le chiffre d'affaire horticole cumulé des producteurs bretons a progressé de + 3,5 % entre 2015 et 2018, principalement par recours au négoce (le C.A. réalisé en production ayant légèrement reculé).

Chiffres-clés de la région Bretagne

Principaux indicateurs	2018	2015	Evolution 2018/2015	Evolution moyenne annuelle (1)
Nombre d'entreprises	165	207	-20,3%	-6,8%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	85 872	82 944	3,5%	1,2%
C.A. production cumulé (1000 €)	71 233	71 937	-1,0%	-0,3%
C.A. horticole moyen (1000 €)	520	401	29,9%	10,0%
Surface totale (ha)	761	943	-19,3%	-6,4%
Emplois totaux (en ETP)	930	1 050	-11,4%	-3,8%

(1) Taux moyen apparent calculé sur les trois ans séparant les deux enquêtes.

Cette phase de concentration se traduit par une augmentation de l'ordre de 30 % du chiffre d'affaires moyen qui atteint 520 k€ en 2018.

Evolution des surfaces en production

Les disparitions d'entreprises se traduisent par le repli des surfaces de production, avec plus de 180 ha perdus entre 2015 et 2018, soit - 19,3 % de la surface totale 2015.

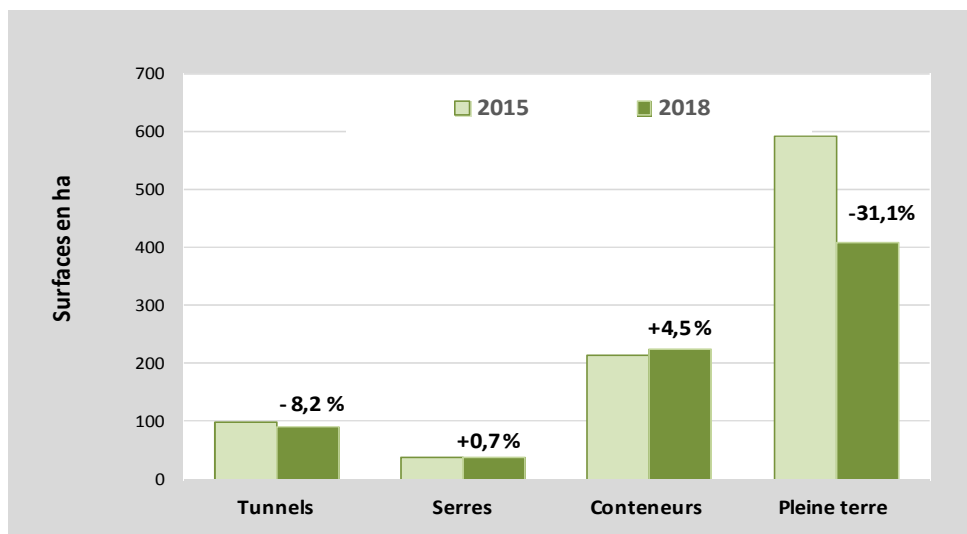
Les surfaces de pleine terre sont principalement touchées par cette baisse, avec un repli de plus de 31 % sur 3 ans. Elles demeurent cependant majoritaires à l'échelle régionale avec 54 % de la superficie régionale de production de végétaux d'ornement.

	Surfaces en ha		
	2018	2015	Evol. 2015-2018
Surfaces de production			
Surface totale	761,1	942,7	-19,3%
Surface en pleine terre	408,1	592,0	-31,1%
Surface en conteneurs	223,7	214,0	4,5%
Surface couverte en serres	39,3	39,1	0,7%
Surface couverte en tunnels	89,9	97,9	-8,2%

Les surfaces en conteneur progressent de 4,5 %, représentant 29 % de la superficie totale en production en 2018.

Les surfaces couvertes (17 % du total) sont en légère baisse, avec des surfaces de serres qui se maintiennent (90 ha, + 0,7 %) et des surfaces en tunnels qui reculent de 8 ha en 3 ans.

Le chiffre d'affaire en production ayant peu évolué, les entreprises toujours en activité ont augmenté leur productivité, avec une valeur à l'hectare en hausse de 23 % à près de 94 k€/ha.



Evolution de l'emploi et des indicateurs de « productivité »

En termes d'emploi, le secteur a perdu 120 ETP entre 2015 et 2018, soit un recul de 11 %. La baisse est plus marquée concernant les dirigeants d'entreprises et la main d'œuvre familiale non salariée (- 12,8 %) que chez les salariés permanents (- 10,6 %).

L'emploi ayant reculé dans une proportion inférieure à la disparition des entreprises (recrutement chez les entreprises encore en activité), l'effectif moyen par exploitation progresse d'un demi-point à 5,6 ETP/entreprise.

	2018	2015	Evol 15/18
Emplois totaux (ETP) y.c. dirigeants	930	1 050	-11,4%
Dont salariés permanents (ETP)	580	649	-10,6%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,6	5,1	11,1%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,22	1,11	9,7%
C.A. horticole / ETP (€)	92 351	78 992	16,9%

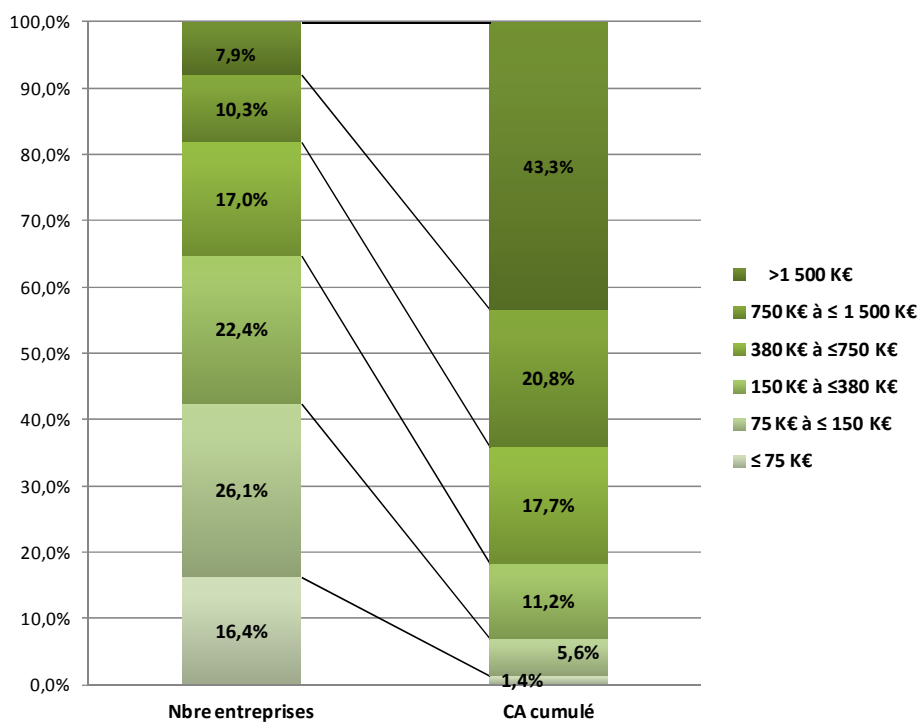
La hausse du chiffre d'affaire horticole conjugué à la réduction globale des effectifs employés, a pour conséquence une forte progression de productivité, le CA horticole par ETP progressant de près de 17 % à 92,4 k€ / ETP.

Distribution des entreprises par classe de chiffre d'affaires

Le secteur de production apparaît relativement concentré, avec **18,2 % des entreprises** (de C.A. supérieur à 750 000 €) qui **gènèrent 64,1 % du chiffre d'affaires** des producteurs de végétaux d'ornement de la région Bretagne.

Les petites exploitations restent majoritaires en nombre: les entreprises réalisant moins de 150 K€ de C.A. représentent encore 42,4 % des producteurs de la région. Ces TPE et PME ne pèsent que pour 7 % dans les ventes totales de végétaux.

Classes de C.A.	Entreprises		C.A. horticole	
	nombre	%	K€	%
≤ 75 K€	27	16,4%	1 186	1,4%
75 K€ à ≤ 150 K€	43	26,1%	4 814	5,6%
150 K€ à ≤380 K€	37	22,4%	9 627	11,2%
380 K€ à ≤750 K€	28	17,0%	15 221	17,7%
750 K€ à ≤ 1 500 K€	17	10,3%	17 854	20,8%
>1 500 K€	13	7,9%	37 169	43,3%
TOTAL	165	100%	85 872	100%



2. Les métiers et la gamme commercialisée

Les pépiniéristes majoritaires dans une gamme de métiers diversifiée

La répartition des entreprises bretonne par type de métier (production dominante) souligne le poids important des pépiniéristes qui représentent 58 % des entreprises et 63 % du chiffre d'affaire horticole total en 2018, en raison de la taille moyenne importante de ces entreprises.

Les horticulteurs représentent pour leur part un peu plus du tiers des entreprises bretonnes pour seulement 30 % du C.A. total (taille inférieure à la moyenne régionale).

Groupes métiers (1)	Entreprises		C.A. horticole	
	nombre	%	K€	%
Horticulteurs	57	35%	26 105	30%
dont spécialistes Plantes à massifs	24	15%	6 731	8%
dont spécialistes Plantes en pots	14	8%	10 066	12%
dont Gamme mixte	15	9%	3 620	4%
Autres	4	2%	5 688	7%

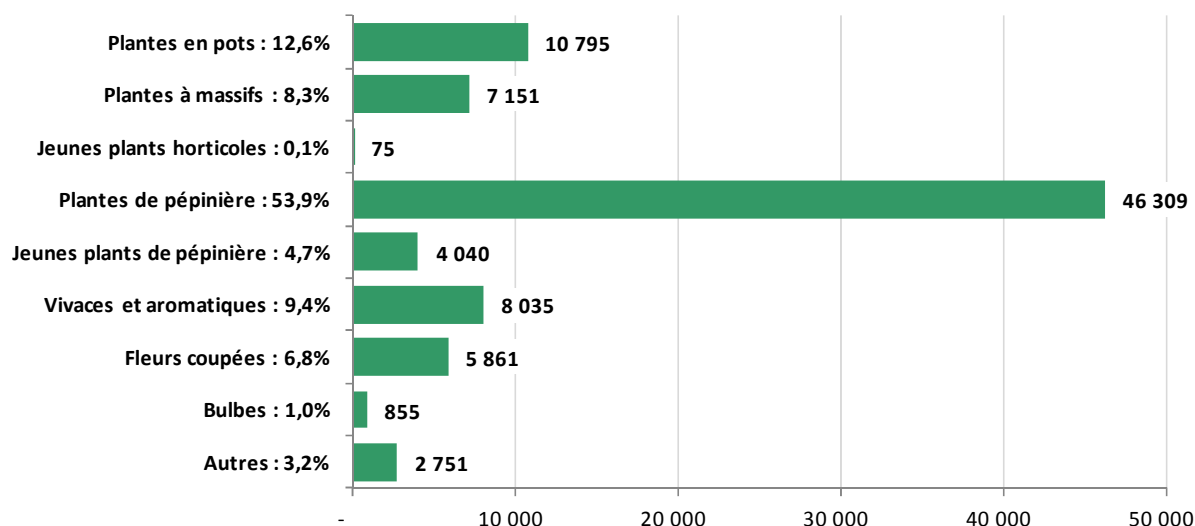
Pépiniéristes	96	58%	54 303	63%
dont Pépinière ornementale	87	53%	49 485	58%
dont Pépinière fruitière	3	2%	935	1%
Autres	6	4%	3 884	5%
Producteurs de fleurs coupées	10	6%	4 520	5%
Autres	2	1%	944	1%
TOTAL	165	100%	85 872	100%

(1) Chaque entreprise est affectée à un groupe métier, selon la gamme dominante dans son C.A.

Une gamme commercialisée dominée par les végétaux de pépinière

La répartition des ventes de végétaux, est relativement diversifiée, avec une part importante de jeunes plants et plants de pépinière qui représentent 58,6 % des ventes totales de végétaux des producteurs bretons, loin devant les plantes en pot (12,6 %) et les plantes vivaces et aromatiques (9,4 %).

En particulier, le département du Finistère concentre 80 % (soit 37 241 k€) de la valeur des ventes de produits de pépinière, avec une gamme de plantes de terre de bruyère.



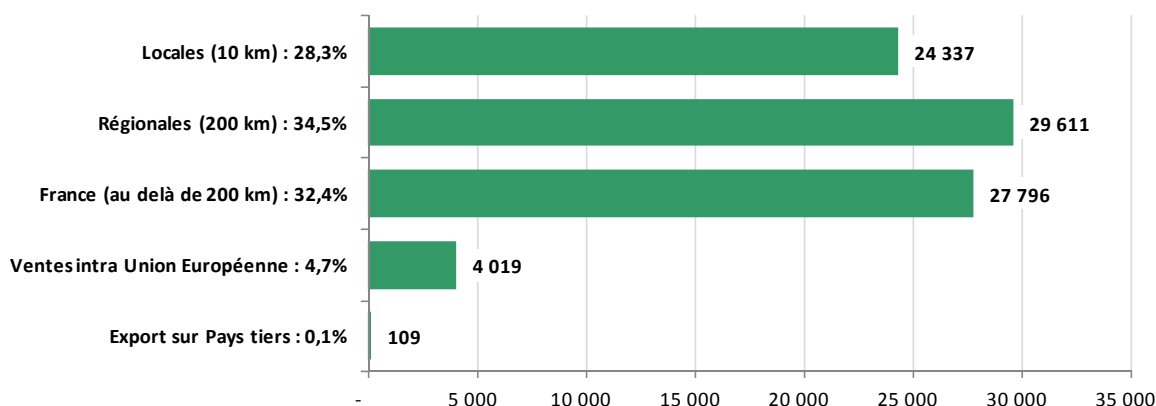
Les ventes présentées sur le graphique sont en cumul sur tous les types de producteurs et métiers

3. Les marchés par zone géographique

Près des deux tiers des ventes s'opèrent au niveau régional

Les producteurs de la région Bretagne réalisent près de 63% de leurs ventes dans un rayon de 200 km, dont 28% dans un rayon de 10 km (sur l'exploitation et sur des débouchés de proximité).

Répartition des ventes par zone géographique



La région Bretagne est relativement tournée vers l'expédition, comparée à la plupart des autres régions, avec près d'un tiers du chiffre d'affaires en vente de végétaux réalisé au-delà de 200 km.

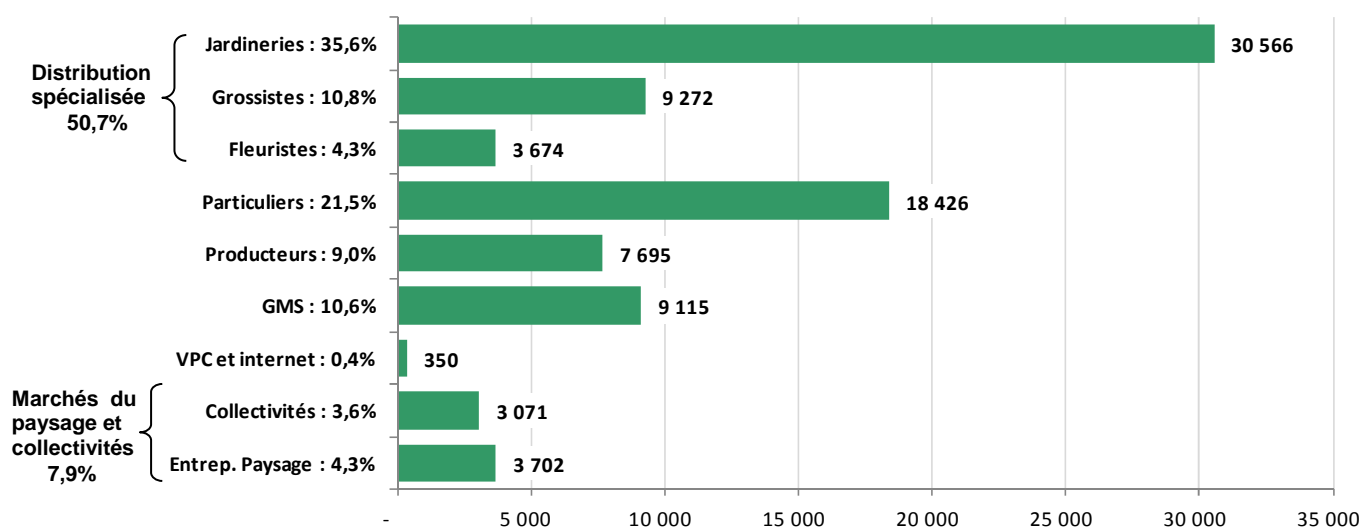
Les ventes à l'export, principalement vers d'autres Etats membres de l'U.E. représentent un peu plus de 4 millions d'euros pour 5 % du C.A. total, soit au niveau moyen des régions françaises.

4. Les débouchés par circuit

Les produits horticoles élaborés par les horticulteurs et pépiniéristes bretons sont commercialisés pour plus de la moitié de la valeur sur les circuits de distribution spécialisés comprenant les jardinerias, les grossistes et les fleuristes, avec 50,7 % du CA horticole régional, soit 45 513 k€. Le débouché jardinerias affiche une forte progression avec + 17,3 % entre 2015 et 2018.

La vente vers les particuliers reste également un débouché important avec 21,5 % du CA provenant de ce marché (contre 22,9 % en 2015). Certains producteurs écoulent la totalité de leur production par ce biais.

Les ventes aux GMS atteignent 10,6 % (contre 11,3 % en 2015) et les ventes aux autres producteurs 9 % (contre 10,1 % en 2015).



5. Les segments stratégiques

Dans le cadre de la réflexion nationale conduite sur l'avenir de l'horticulture et de la pépinière française, les professionnels ont souligné la nécessité d'un changement radical dans la façon dont les producteurs devront à l'avenir raisonner leurs stratégies :

- en passant d'une approche produit à une approche marché-clients ;
- ce qui implique une approche par "segments stratégiques", c'est-à-dire par groupes d'entreprises exerçant le même "métier" et visant les mêmes marchés.

Six groupes typologiques correspondant à des positionnements et marchés distincts ont ainsi été identifiés :

- Le groupe des **producteurs-détaillants** (Prod-Détaillants), vendant la majeure partie de leur production (60 % au moins) directement aux particuliers, le plus souvent sur l'exploitation ou sur les marchés forains.
- Le groupe des **producteurs vendant à d'autres producteurs** (Prod-Producteurs), multiplicateurs de jeunes plants vendant à des producteurs de plantes finies, pépiniéristes fruitiers vendant aux arboriculteurs.
- Le groupe des **producteurs vendant sur le marché du paysage et des collectivités** (Prod-Paysage). Ce groupe est composé des pépiniéristes vendant aux entreprises de paysage et aux collectivités, mais également des producteurs de plants forestiers (y compris peupliers) sur le marché du reboisement.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution spécialisée** (Prod-Dist-spéc.), vendant la majeure partie de leur production aux fleuristes, aux grossistes, aux jardineries et LISA.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution non spécialisée** (Prod-GMS), vendant la majeure partie de leur production aux grandes surfaces alimentaires et aux grandes surfaces de bricolage.
- Le groupe des **producteurs vendant aux grossistes spécialisés** (Prod-Grossistes), vendant la majeure partie de leur production auprès des grossistes en fleurs et plantes.

Chaque entreprise est affectée dans un groupe en fonction des segments de marchés sur lesquels elle est majoritairement présente (en règle générale, plus de 60 % du C.A. horticole).

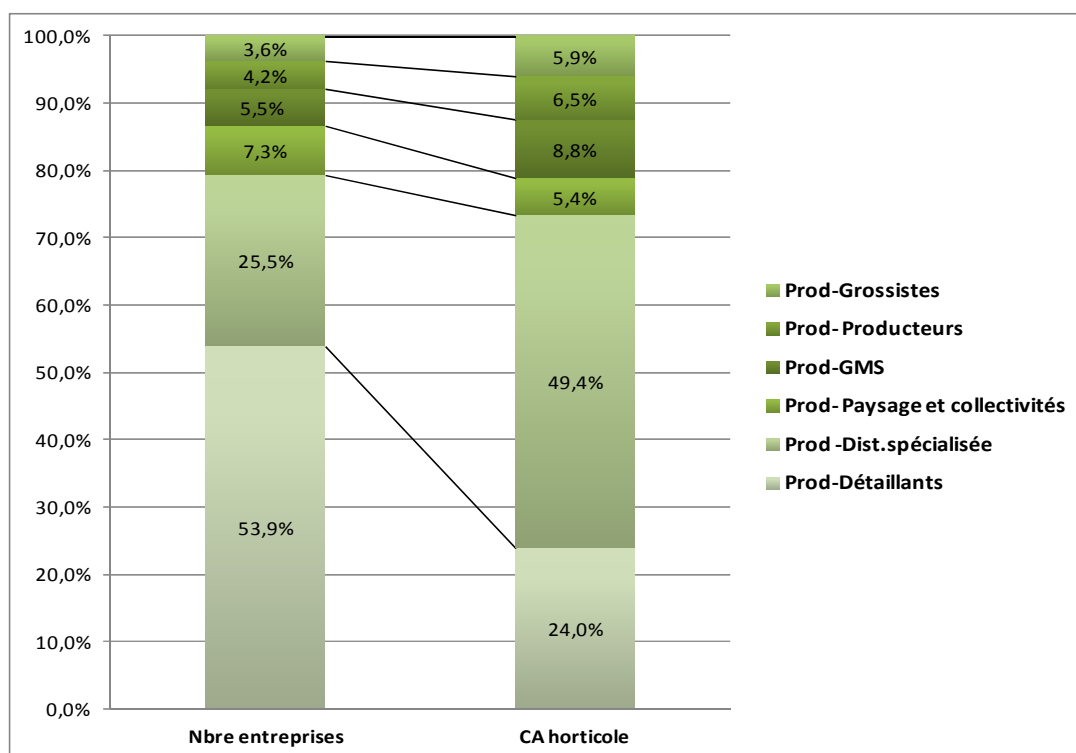
Le graphique et les tableaux, ci-après, présentent la répartition des entreprises de production dans ces différents groupes sur la région Bretagne en 2018, ainsi que les évolutions constatées par rapport à 2015.

Poids des différents groupes typologiques

Deux groupes typologiques représentent près de 80 % des entreprises en Bretagne : les producteurs détaillants et ceux vendant à la distribution spécialisée.

Les **producteurs-détaillants** qui représentent plus de la moitié des entreprises, mais ne pèsent que pour 24 % des ventes totales de végétaux du fait de la prépondérance des petites structures sur ce segment.

	Entreprises		C.A. horticole	
	Nombre	%	K€	%
Prod-Détaillants	89	53,9%	20 623	24,0%
Prod-Distri.spécialisée	42	25,5%	42 409	49,4%
Prod-Paysage-collectivités	12	7,3%	4 611	5,4%
Prod-GMS	9	5,5%	7 539	8,8%
Prod-Grossistes	6	3,6%	5 101	5,9%
Prod-Producteurs	7	4,2%	5 588	6,5%
TOTAL	165	100,0%	85 872	100,0%



Le groupe des **producteurs approvisionnant la distribution spécialisée** arrive en seconde position en termes de nombre d'entreprises (un quart des entreprises bretonnes), mais concentre près de la moitié (49,4 %) de la valeur régionale des ventes de végétaux d'ornement. Les entreprises de ce groupe, à l'inverse des détaillants, sont de taille plus importante que la moyenne (taille critique pour travailler notamment avec les jardinerie). Les autres groupes typologiques sont représentés à des niveaux plus faibles en Bretagne.

Le tableau suivant présente l'évolution des positionnements des entreprises entre les données de 2018 et celle de 2015 à l'échelle de la région Bretagne :

	Nombre d'entreprises			CA horticole cumulé (en K€)		
	2018	2015	Evolution	2018	2015	Evolution
Prod-Détaillants	89	112	-20,5%	20 623	18 983	8,6%
Prod -Dist.spécialisée	42	56	-25,0%	42 409	40 246	5,4%
Prod- Paysage et collectivités	12	15	-20,0%	4 611	5 616	-17,9%
Prod-GMS	9	11	-18,2%	7 539	9 351	-19,4%
Prod- Producteurs	7	8	-12,5%	5 588	6 430	-13,1%
Prod-Grossistes	6	5	20,0%	5 101	2 317	120,2%
TOTAL	165	207	-20,3%	85 872	82 944	3,5%

L'évolution du nombre d'entreprises peut être lié à plusieurs facteurs: à l'arrêt d'activité de certaines structures, au changement d'activité des entreprises (arrêt de la production de végétaux d'ornement ou à l'évolution du débouché principal (repli sur la vente au détail, diversification des débouchés ou au contraire concentration sur un segment).

La diminution du nombre d'entreprises touche tous les groupes typologiques à des niveaux significatifs (entre - 12 % et - 25 %). Au niveau du chiffre d'affaires horticole, les évolutions sont contrastées. Les détaillants et les producteurs vendant à la distribution spécialisée ont vu leurs ventes progresser respectivement de 8,6 % et 5,4 %. Les producteurs vendant leur marchandise aux grossistes ont connu une forte progression (+120,2%), mais à l'échelle d'un marché limité (5 millions d'€ en 2018). Le chiffre d'affaires des autres groupes typologiques est en repli, entre -13,1 % et -19,4 %.

Les fiches des pages suivantes présentent les principaux indicateurs économiques pour les six groupes typologiques présents en Bretagne.

Bretagne PRODUCTEURS DÉTAILLANTS

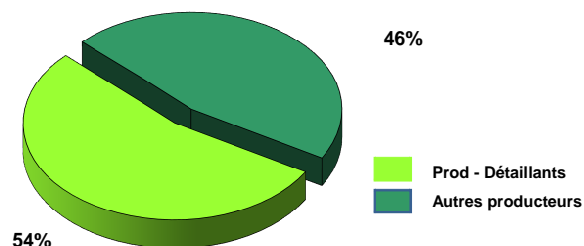
(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes directement aux particuliers)

- 89 entreprises horticoles et de pépinière, soit 53,9% des producteurs de la région Bretagne suivis par l'observatoire, réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires au détail (en vente directe sur l'exploitation et/ou sur les marchés). Elles totalisent 20,6 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 24% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs. La part de négoce représente 26% du CA total.

- Les producteurs détaillants sont en majorité des PME familiales. Leur chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe autour de 232 k€ et elles emploient en moyenne 3,1 ETP.

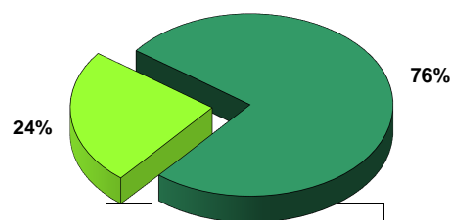
- La gamme commercialisée est diversifiée, de façon à satisfaire la demande des particuliers et des autres marchés secondaires. La vente de plantes de pépinières demeure majoritaire (58,6%). La vente au détail représente plus de 80% des ventes de végétaux, devant les entreprises de paysage et les collectivités (14,1%). Plus de 70% des ventes sont réalisés dans un rayon de 10 km et 22% dans un rayon de 200 km.

Nombre d'entreprises : 89



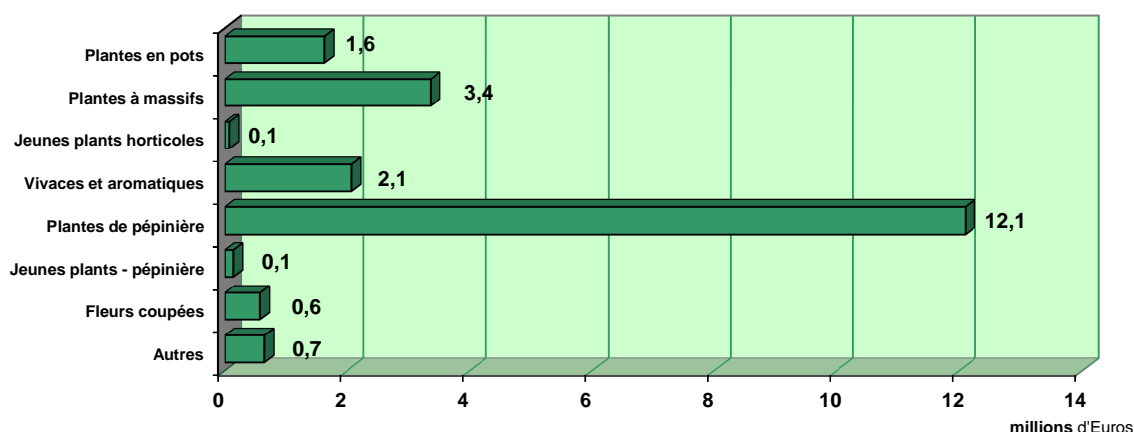
C.A. horticole moyen : 232 K€
Taux d'achat-revente : 25,5%
Surfaces : 195,0 ha

C.A. horticole : 20,6 millions €

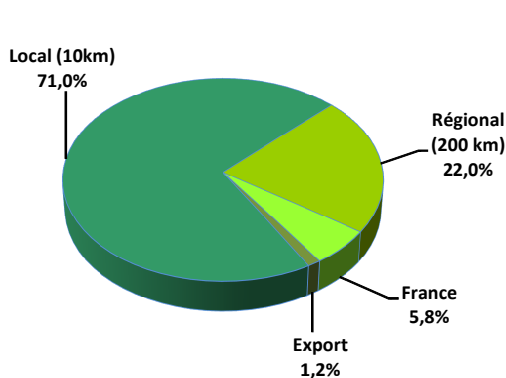


Nombre d'emplois : 279 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 74 K€
Nb emplois / entreprise : 3,1 ETP

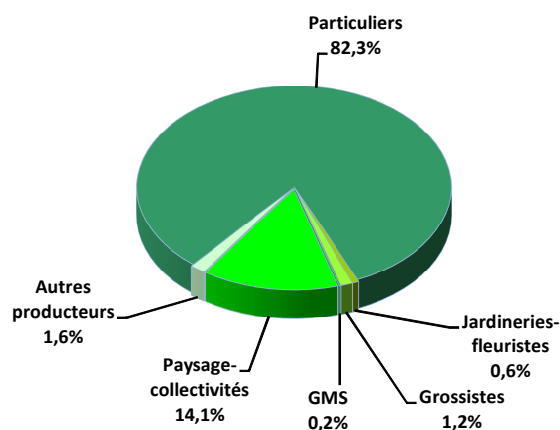
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

Bretagne

PRODUCTEURS VENDANT A LA DISTRIBUTION SPECIALISEE

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les jardineries, fleuristes et grossistes)

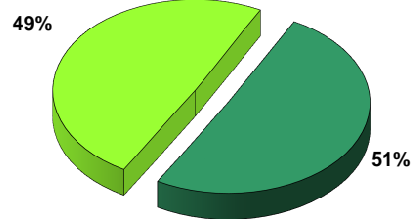
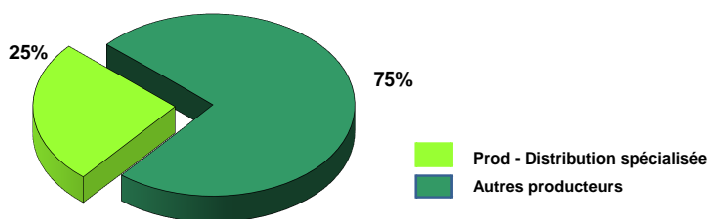
- 42 entreprises horticoles et de pépinière, soit 25,5% des producteurs de la région Bretagne suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de circuits de distribution spécialisés (jardineries + fleuristes + grossistes). Elles totalisent 50,9% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

- Le groupe vendant à la distribution spécialisée est composé d'entreprises de taille importante (1 010 k€) employant en moyenne 9,6 ETP.

- La gamme commercialisée est relativement diversifiée, en lien avec un débouché réparti sur plusieurs segments de marché. Les ventes de plantes de pépinières demeurent dominantes (47,9% en valeur). Les ventes vers les jardineries représentent 70% de la valeur des ventes. La zone de chalandise est large, avec des expéditions hors région significatives et une présence à l'export intra-communautaire.

Nombre d'entreprises : 42

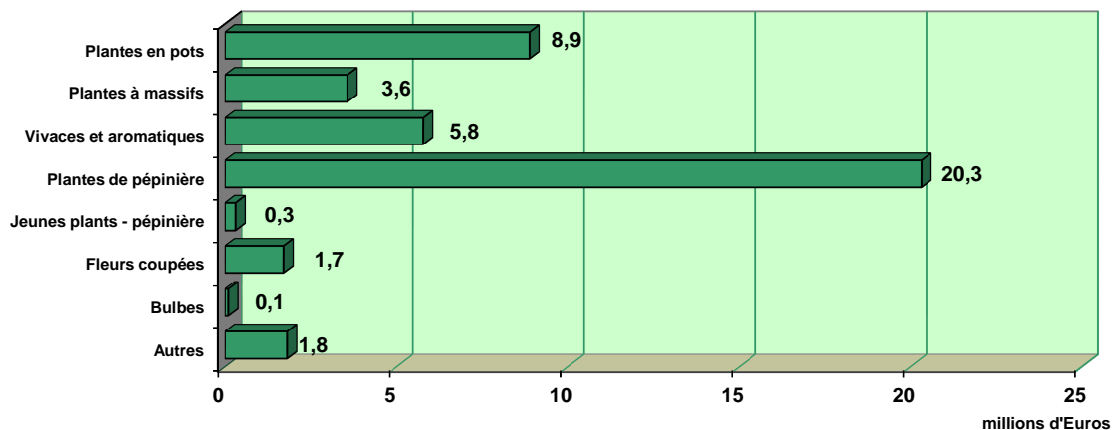
C.A. horticole : 42,4 millions €



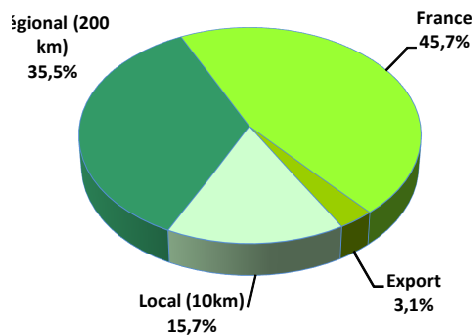
C.A. horticole moyen : 1 010 K€
 Taux d'achat-revente : 14,8%
 Surfaces : 214,0 ha

Nombre d'emplois : 402 ETP
 C.A. horticole / ETP (1000 €) : 105 K€
 Nb emplois / entreprise : 9,6 ETP

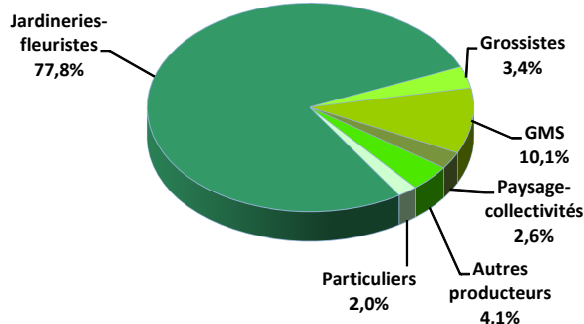
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

Bretagne PRODUCTEURS SUR LE MARCHÉ DU PAYSAGE

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes sur les marchés du paysage et du reboisement)

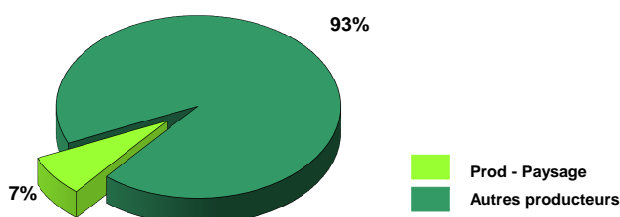
-12 entreprises, majoritairement des pépinières, soit 7,3 % des producteurs de la région Bretagne suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'entreprises de paysage et/ou de collectivités (y compris dans le domaine forestier). Elles totalisent 5,1% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs. La part de négoce atteint 20% du CA total.

- Le chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe à 384 k€ et l'effectif moyen à 4 ETP.

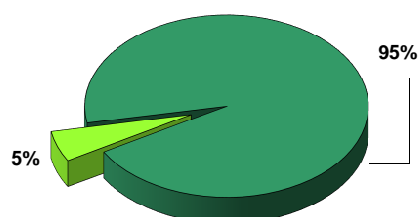
- La gamme commercialisée est très orientée sur les plantes de pépinière (89% de la valeur) et accessoirement sur les plantes en pot (3,8%) ou à massifs (3,7%).

- Le débouché apparaît réparti sur différents segments. Les ventes aux entreprises de paysage et aux collectivités représentent 49%, devant les ventes aux particuliers (17%) et aux GMS (15,6%). La zone de chalandise est régionale avec 97% du C.A. réalisé dans un rayon de 200 km.

Nombre d'entreprises : 12



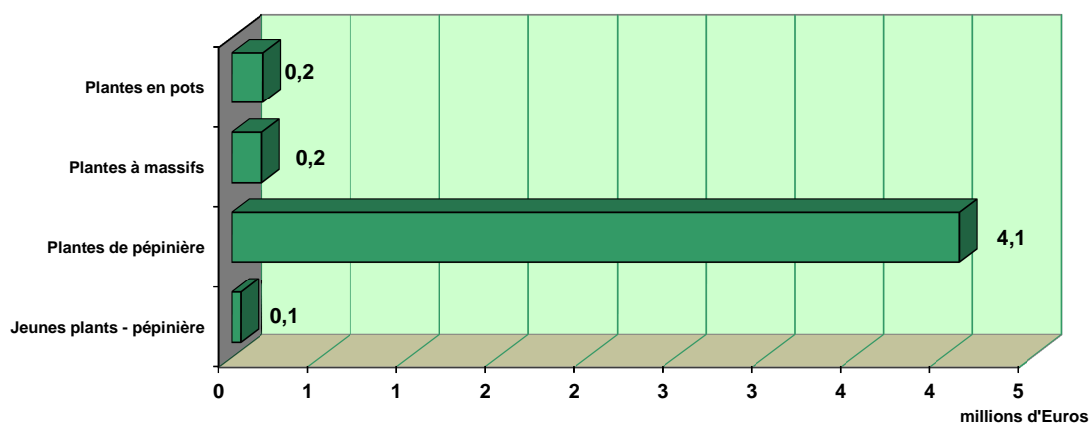
C.A. horticole : 4,6 millions €



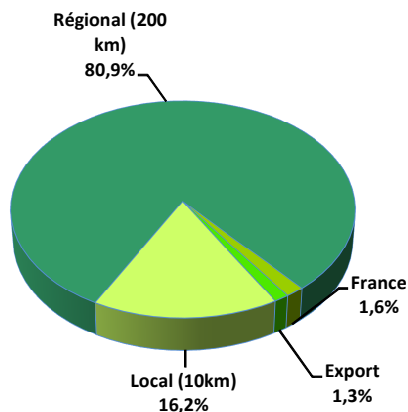
C.A. horticole moyen	384	K€
Taux d'achat-revente	19,6%	
Surfaces	107,1	ha

Nombre d'emplois	48	ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €)	96	K€
Nb emplois / entreprise	4,0	ETP

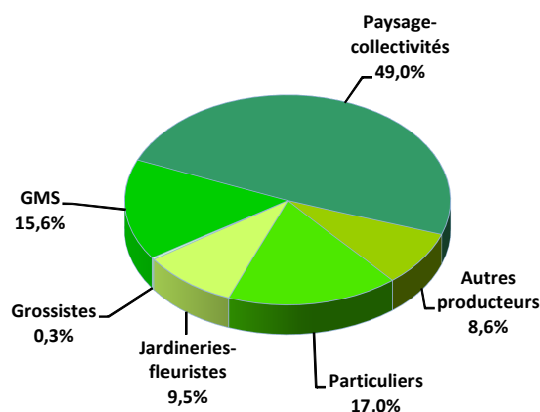
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

Bretagne PRODUCTEURS VENDANT A LA GRANDE DISTRIBUTION

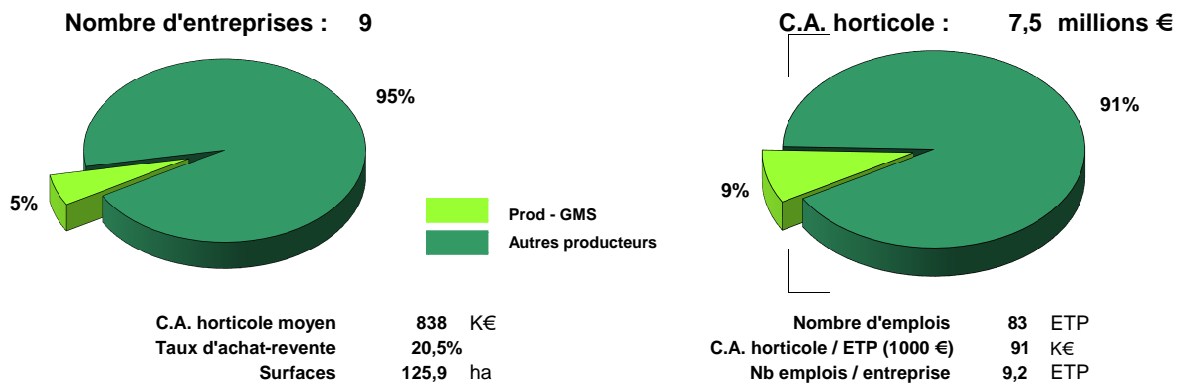
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les GMS et GSB)

- 9 entreprises horticoles, soit 5,5% des producteurs de la région Bretagne suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grandes et moyennes surfaces alimentaires et/ou de grandes surfaces de bricolage (GMS-GSB). Elles totalisent 9% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs. La part de négoce atteint 21%.

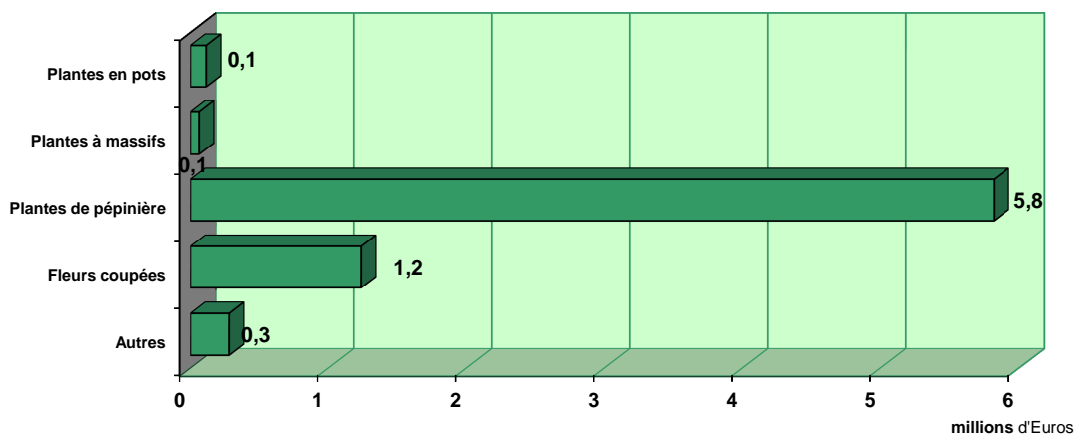
- Il s'agit d'entreprises de taille importante (CA horticole moyen de 838 milliers d'euros) employant en moyenne 9,2 ETP et capables de servir des centrales d'achat.

- La gamme commercialisée est majoritairement orientée sur les plantes de pépinière (77 %) et les fleurs coupées (16%).

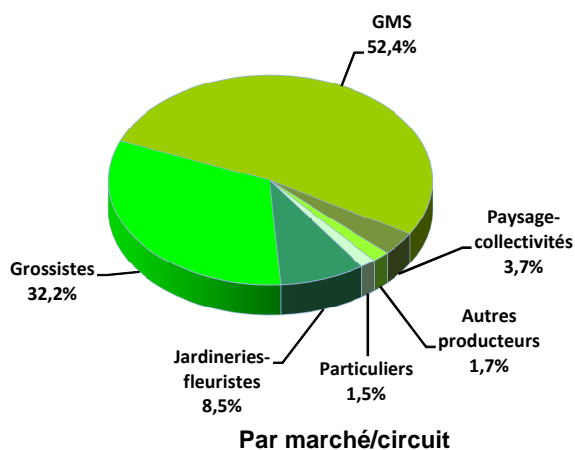
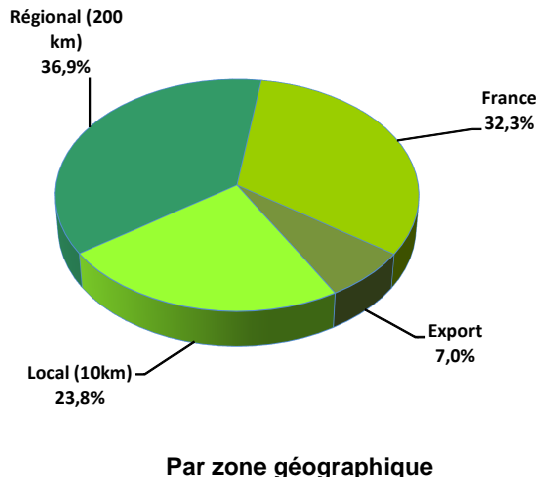
- Le débouché sur les GMS-GSB représente 52,4% en valeur, devant les grossistes (32,2%) et les jardinerie (6,1%). Les ventes à l'expédition hors du cadre local sont majoritaires (76,2%).



Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Bretagne

PRODUCTEURS VENDANT A D'AUTRES PRODUCTEURS

(producteurs réalisant plus de 50% de leur C.A. auprès d'autres producteurs)

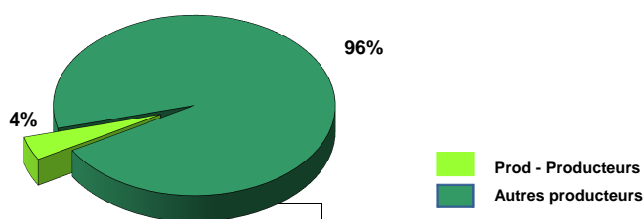
- 7 entreprises horticoles et de pépinière, soit 4,2% des producteurs de la région Bretagne suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'autres producteurs (en vente de jeunes plants et de plantes finies). Elles totalisent 5,6 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 6,7% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs.

- Ce groupe est composé d'entreprises de taille moyenne (798 k€ de CA horticole moyen) et employant en moyenne 8,6 ETP par entreprise.

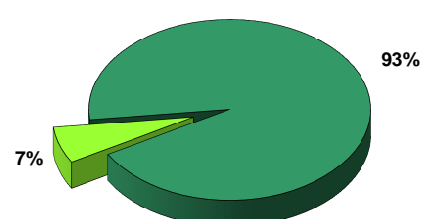
- La gamme commercialisée est composée pour 61,4% de jeunes plants de pépinière, pour 22,3% de plantes de pépinière et pour 13% de bulbes. Le positionnement commercial est très spécialisé (91,5% des ventes à d'autres producteurs) et géographiquement diversifié (26,4% à moins de 200 km, 39,1% au niveau national et 25,3% d'export intra-communautaire).

Nombre d'entreprises : 7

C.A. horticole : 5,6 millions €

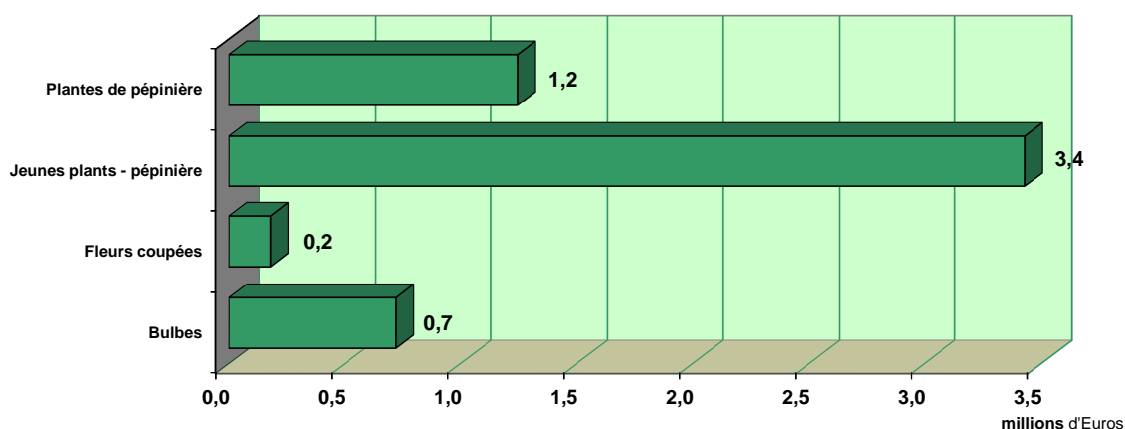


C.A. horticole moyen	798	K€
Taux d'achat-revente	2,5%	
Surfaces	68,8	ha

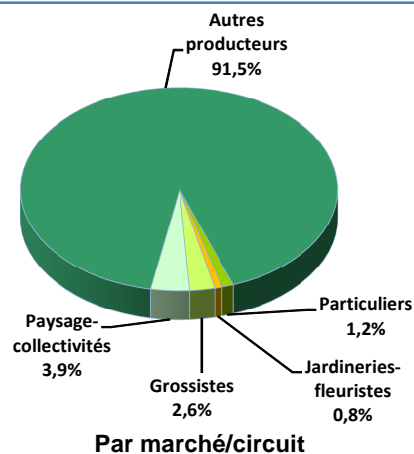
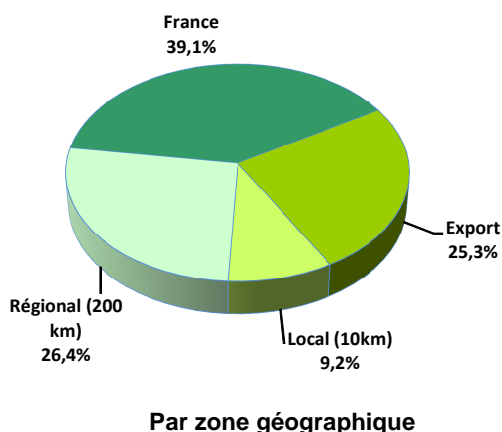


Nombre d'emplois	60	ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €)	93	K€
Nb emplois / entreprise	8,6	ETP

Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Bretagne PRODUCTEURS VENDANT A DES GROSSISTES

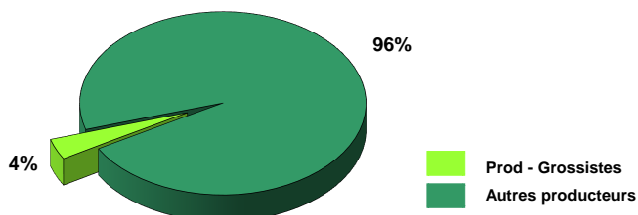
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes aux grossistes)

- 6 entreprises horticoles et de pépinière, soit 3,6 % des producteurs de la région Bretagne suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grossistes spécialisés en plantes ou en fleurs. Elles totalisent 6,1% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs. La part de négoce atteint 10%

- Les entreprises de ce groupe sont en majorité des PME réalisant en moyenne 850 k€ en ventes de végétaux et employant 9,6 ETP.

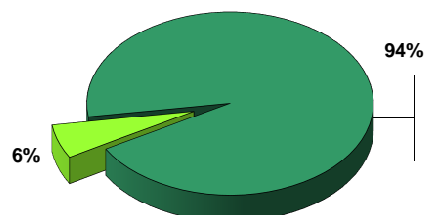
- La gamme commercialisée est composée de plantes de pépinière (53,6% en valeur) et de fleurs coupées (41,6%). Elle est écoulee pour 97,8% auprès de grossistes spécialisés et aux GMS (2,2%). Les ventes par zone géographique sont concentrées sur des destinations régionales (10 à 200 km, pour 39,6% des ventes) et nationales (49,5%).

Nombre d'entreprises : 6



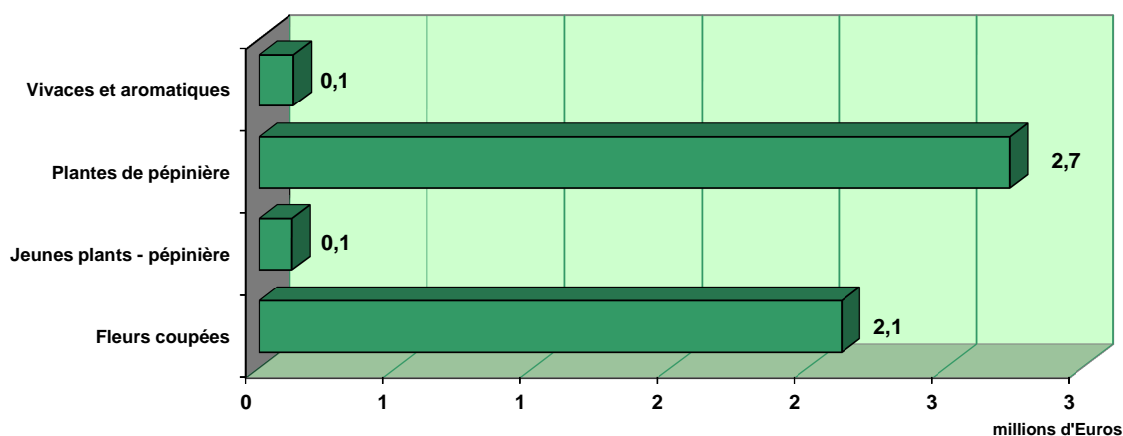
C.A. horticole moyen	850	K€
Taux d'achat-revente	10,2%	
Surfaces	50,3	ha

C.A. horticole : 5,1 millions €

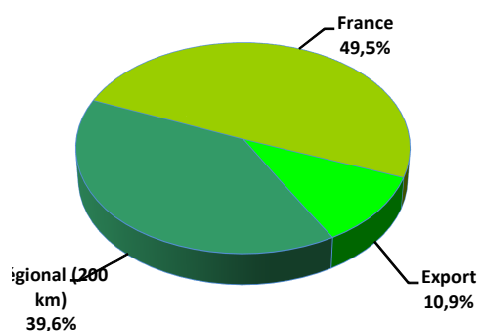


Nombre d'emplois	58	ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €)	89	K€
Nb emplois / entreprise	9,6	ETP

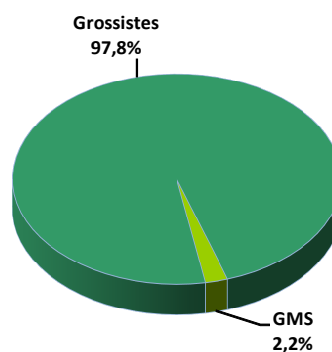
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

6. Evolutions, projets et problématique de développement

Les tableaux qui suivent présentent les réponses de certains producteurs de la région Bretagne concernant leurs projets pour les années à venir, ainsi que les pistes à envisager pour le développement de la filière et de ses entreprises.

Les éléments qui suivent analysent les avis des chefs d'entreprises ayant répondu à la partie qualitative.

Un quart des chefs d'entreprises de plus de 55 ans ont assuré leur succession

Interrogés sur la question de leur succession, les chefs d'entreprises ayant répondu mentionnent les perspectives suivantes :

- Parmi les chefs d'entreprises de plus de 55 ans, seulement 24 % déclarent avoir assuré leur succession ;
- 12 % des chefs d'exploitation déclarent rencontrer des difficultés pour la transmission de leur entreprise, très majoritairement du fait du manque de repreneurs, et/ou des perspectives de cession du foncier à des prix attractifs ;
- Un tiers (37 %) des chefs d'entreprises envisage une cessation (26,7 %) ou une transmission (11 %) dans les 3 prochaines années, principalement dans une perspective de vente à des tiers.

Envisagez-vous un arrêt ou une transmission de votre entreprise dans les 3 prochaines années, pour quel motif ?

Réponses	%
Non	63
Oui, dont	37
Transmission familiale	5,3
Cessation pour cause de retraite	23,1
Vente à des tiers	5,3
Cessation pour motifs économiques	3,6

NB : Certains répondants ont fourni plusieurs motifs

Des projets d'investissements sur un positionnement stable sur le marché

Questionnés sur **les projets d'évolution de leur activité et en matière d'investissement**, les chefs d'entreprises ont fourni les réponses suivantes :

Quelles perspectives d'évolution de votre production voyez-vous sur les 3 prochaines années ?

	Evolution de la production ?	Evolution du positionnement marché ?	Projets d'investissements matériels ?
Oui	26%	16%	46%
Non	74%	84%	54%

Un peu plus d'un répondant sur quatre envisage une évolution de sa production, contre 34 % au niveau national, principalement par diversification de la production, l'augmentation des volumes et l'élargissement de la gamme proposée, avec pour objectif de s'adapter à la demande du marché. Ces orientations se retrouvent en partie dans leurs **projets d'investissement**, avec 46 % (contre 41 % au niveau national) des répondants déclarant envisager d'investir dans les 3 ans, principalement dans le renouvellement et la modernisation des équipements de production (machines, véhicules, énergie).

A la question de **l'évolution de leur positionnement marché**, seulement 16 % des répondants (contre 18 % au niveau national) déclarent envisager une évolution. Les principales évolutions évoquées sont la diversification des productions et/ou l'objectif de se concentrer sur le secteur du paysage.

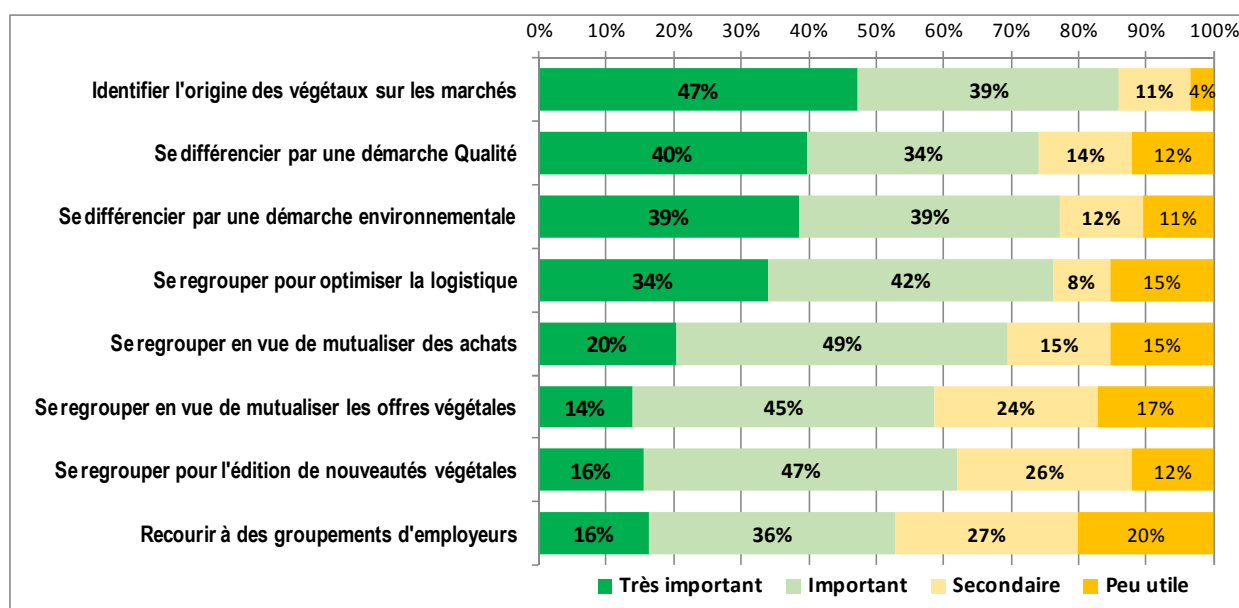
Les réponses des producteurs de Bretagne en matière de projet d'évolution des entreprises traduisent, en comparaison des réponses obtenues au niveau national, une relative vision stratégique et une volonté d'investir. Les investissements envisagés semblent se tourner vers la modernisation d'outils et parfois l'accroissement des capacités. Ces orientations peuvent s'expliquer par la concentration des structures de production, amenées à reprendre les parts de marché des entreprises cessant leur activité et par conséquent à augmenter leur production.

Des d'actions collectives pour améliorer la compétitivité et le positionnement marché

Le questionnaire 2018 intègre des questions sur le point de vue des professionnels sur des propositions d'actions collectives susceptibles d'améliorer la situation des producteurs, en terme de compétitivité et de positionnement marché.

Sur l'axe compétitivité, les propositions jugées importantes ou très importantes par une très large majorité de répondants (entre 86 % et 74 %), sont les **démarches de différenciation** mettant en avant l'origine des produits (Bretagne et/ou France) leur qualité et les modes de production respectueux de l'environnement. La mutualisation des coûts logistiques et la mutualisation des achats arrivent également à des niveaux de citation positive importants, en lien avec le relatif enclavement de la région et son caractère expéditeur.

Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer la compétitivité et relancer la production ?

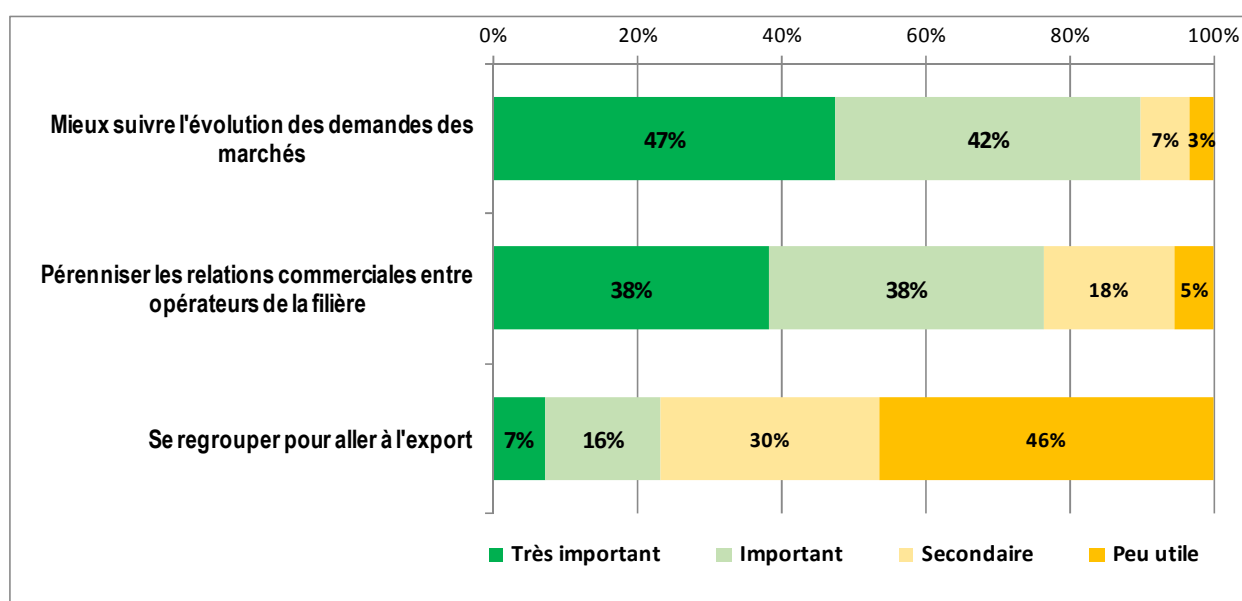


Sur l'axe positionnement marché, les professionnels soulignent l'importance des démarches collectives suivantes (voir graphique page suivante) :

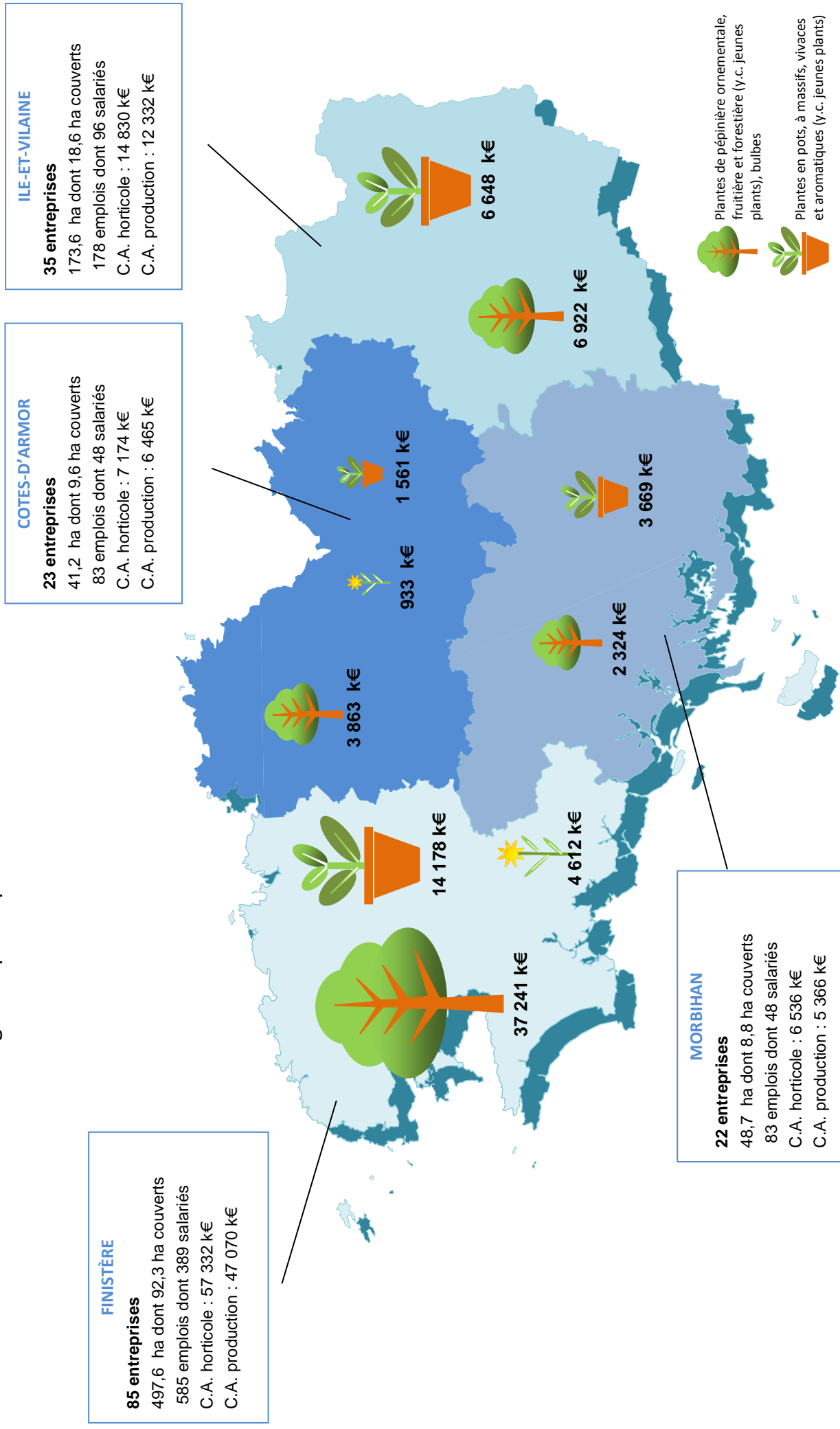
- L'amélioration du suivi de la demande et des marchés, jugée importante ou très importante par 90 % des répondants (83 % au niveau national) : cet élément rejoint les éléments évoqués au point précédent, notamment dans l'objectif d'adaptation de l'offre à la demande et d'anticipation des évolutions de plus en plus rapide des marchés ;
- La pérennisation des relations commerciale entre acteurs de la filière est perçue comme très importante à importante par 76 % des répondants en Bretagne. Les producteurs de végétaux d'ornement s'inscrivent de ce point de vue dans la longue tradition bretonne de partenariat (coopératif et de filière) entre les acteurs de l'agriculture et des maillons aval.

35

Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer le positionnement de la production sur les marchés ?



7. Valeur des ventes de végétaux par département



Annexes : tableaux régionaux

Les pages suivantes présentent les données détaillées pour la région Bretagne, sous forme de deux fiches :

- La première présente les résultats détaillés 2018 de la région ;
- La seconde, compare les résultats 2018 à ceux des enquêtes 2016 (résultats 2015), à champ courant. L'écart entre les deux années tient compte des disparitions d'entreprises survenues dans l'intervalle.

Observatoire de l'horticulture et des pépinières
Résultats 2018 - enquête 2019

Bretagne

Principaux indicateurs économiques

Nombre d'entreprises	165	% / ensemble de référence	100,0%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	85 872	C.A. horticole moyen (1000 €)	520
C.A. production cumulé (1000 €)	71 233	C.A. production moyen (1000 €)	432
Part du négoce (% du CA horticole)	17%	% du C.A. de prod. de référence	100,0%
C.A. production /hectare (€)	93 594	C.A. horticole / ETP (€)	92 351

Surfaces de production

Surface totale (ha)	761,1	% de la surface de référence	100%
Surface en pleine terre (ha)	408,1	Surface en conteneurs (ha)	223,7
Surface couverte en serres (ha)	89,9	Surface couverte en tunnels (ha)	39,3
Surfaces en serres verre	33,1	Surfaces en serres plastique	56,9

Emplois

(*) y.c. chefs d'entreprises

Emplois totaux (ETP) (*)	930	Part / emploi horticole de référence	100%
Dont salariés permanents (ETP)	580	Part / emploi salarié de référence	100%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,6	Nombre moyen d'ETP/hectare	1,2

Répartition des ventes par produit

Produits	%	Valeur (1000 €)	
Plantes en pots	12,6%	10 795	-
Plantes à massifs	8,3%	7 151	-
Jeunes plants de plantes en pots	0,0%	9	-
Jeunes plants de plantes à massifs	0,1%	66	-
Plantes de pépinière	53,9%	46 309	-
Jeunes plants de pépinière	4,7%	4 040	-
Vivaces et aromatiques	9,4%	8 035	-
Fleurs coupées	6,8%	5 861	-
Bulbes	1,0%	855	-
Autres	3,2%	2 751	-
Total	100%	85 872	-

Répartition géographique des ventes

	%	Valeur (1000 €)	
Locales (10 km)	28,3%	24 337	-
Régionales (200 km)	34,5%	29 611	-
France (au delà de 200 km)	32,4%	27 796	-
Ventes intra Union Européenne	4,7%	4 019	-
Export sur Pays tiers	0,1%	109	-

Répartition des ventes par circuit

Particuliers	21,5%	GMS	10,6%
Grossistes	10,8%	Producteurs	9,0%
Fleuristes	4,3%	Entreprises de Paysage	4,3%
Jardineries	35,6%	Collectivités	3,6%
VPC et internet	0,41%		

Observatoire de l'horticulture et des pépinières
 Evolutions à champ courant - 2012-2018

Bretagne

Principaux indicateurs économiques	2018	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	165	207	234	-20,3%	-6,8%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	85 872	82 944	109 954	3,5%	1,2%
Part du négoce (en % du CA horticole)	17,0%	13,3%	12,2%	28,5%	9,5%
C.A. production cumulé (1000 €)	71 233	71 937	96 580	-1,0%	-0,3%
C.A. production /hectare (€)	93 594	76 306	94 814	22,7%	7,6%
C.A. horticole moyen (1000 €)	520	401	470	29,9%	10,0%
C.A. production moyen (1000 €)	432	348	413	24,2%	8,1%
C.A. horticole / ETP (€)	92 351	78 992	83 732	16,9%	5,6%
Surfaces de production	2018	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	761	943	1 019	-19,3%	-6,4%
Surface en pleine terre (ha)	408	592	562	-31,0%	-10,3%
Surface en conteneurs (ha)	224	214	275	4,5%	1,5%
Surface couverte en tunnels (ha)	39	39	54	0,7%	0,2%
Surface couverte en serres (ha)	90	98	126	-8,2%	-2,7%
Emplois	2018	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	930	1 050	1 313	-11,4%	-3,8%
Dont salariés permanents (ETP)	580	649	834	-10,6%	-3,5%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,6	5,1	5,6	11,1%	3,7%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,22	1,11	1,29	9,7%	3,2%
Répartition des ventes par produit	2018	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Produits	Valeur (1000 €)			%	
Plantes en pots	10 795	12 279	13 544	-12,1%	-4,0%
Plantes à massifs	7 151	8 173	11 968	-12,5%	-4,2%
Jeunes plants de plantes en pots	9	30	35	-68,7%	-22,9%
Jeunes plants de plantes à massifs	66	36	65	83,0%	27,7%
Plantes de pépinière	46 309	40 423	59 186	14,6%	4,9%
Jeunes plants de pépinière	4 040	5 038	4 295	-19,8%	-6,6%
Vivaces et aromatiques	8 035	5 297	5 428	51,7%	17,2%
Fleurs coupées	5 861	6 510	9 928	-10,0%	-3,3%
Bulbes	855	1 717	2 026	-50,2%	-16,7%
Autres	2 751	3 441	3 479	-20,1%	-6,7%
Total	85 872	82 944	109 954	3,5%	1,2%
Répartition géographique des ventes	2018	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Zones de commercialisation	Valeur (1000 €)			%	
Locales (10 km)	24 337	22 884	32 254	6,3%	2,1%
Régionales (200 km)	29 611	30 697	33 609	-3,5%	-1,2%
France (au delà de 200 km)	27 796	24 854	34 043	11,8%	3,9%
Ventes intra Union Européenne	4 019	4 407	6 057	-8,8%	-2,9%
Export sur Pays tiers	109	102	3 990	7,3%	2,4%
Répartition des ventes par circuit	2018	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	18 776	19 293	24 605	-2,7%	-0,9%
Grossistes	9 272	9 608	11 330	-3,5%	-1,2%
Fleuristes	3 674	2 987	4 449	23,0%	7,7%
Jardineries	30 566	26 069	36 632	17,3%	5,8%
GMS	9 115	9 387	16 969	-2,9%	-1,0%
Producteurs	7 695	8 399	8 414	-8,4%	-2,8%
Entreprises de Paysage	3 702	3 881	4 549	-4,6%	-1,5%
Collectivités	3 071	3 322	3 006	-7,6%	-2,5%

LES ÉTUDES

Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales - Bretagne

Édition décembre 2019

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : Service Arborial


FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer

 @FranceAgriMerFR